

TABLE DES MATIÈRES

	Page
CHAPITRE I — INTRODUCTION	
A. Contexte	1
B. Définition des questions	2
C. Structure du rapport	8
CHAPITRE II — L'ATTITUDE DU PUBLIC	
A. La sévérité des peines	9
B. Le degré de connaissance de la criminalité	10
C. Le recours à l'incarcération	10
D. Les sources d'information concernant la détermination de la peine	11
E. Conclusion - les conséquences quant aux mesures à prendre	12
CHAPITRE III - LES BESOINS ET L'INTÉRÊT DE LA VICTIME	
A. Thèses des victimologues canadiens	15
1. L'intérêt de la victime	15
2. La déclaration de la victime	17
a. Aux États-Unis	18
b. En France	19
c. Une approche en matière de déclaration de la victime	19
3. Les recommandations faites à la Commission sur la détermination de la peine au sujet du rôle de la victime dans la détermination de la peine et les processus connexes	21
4. Les approches en matière de prévention du crime	22
B. La situation actuelle au Canada - Le projet de loi C-89	23
C. La réponse du Comité	25
1. Le projet de loi C-89	25
2. L'information des victimes	26
3. Utiliser au maximum la déclaration de la victime	29
a. Aux moments du plaidoyer et de la détermination de la peine	29
b. Utilisation de la déclaration de la victime (et des autres renseignements relatifs à la détermination de la peine) par les autorités correctionnelles	31
CHAPITRE IV — LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DE LA RÉFORME DE LA DÉTERMINATION DE LA PEINE AU CANADA	
A. Le rapport Ouimet	33
B. Le rapport Hugessen	35
C. Le rapport Goldenberg	36
D. Le rapport de la Commission de réforme du droit du Canada	37
E. La révision du droit pénal	40
1. Le droit pénal dans la société canadienne	40
2. Le projet de loi C-19 et l'énoncé de politique sur la détermination de la peine qui l'accompagne	42
3. La Commission canadienne sur la détermination de la peine	44
4. La concertation aux ministères de la Justice et du Solliciteur général	46